

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 14 FEVRIER 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.01/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 09 NOVEMBRE 2022	
B.02/2022	AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE DU MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR LA RÉALISATION ET L'EXÉCUTION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ VISANT A LA CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE ET D'UNE LÉGUMERIE INTÉGRÉE	

BUREAU DU 10 MAI 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.03/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2022	

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 03 OCTOBRE 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.04/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MAI 2022	
B.05/2022	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	
B.06/2022	CHALLENGE LES MINI-TOQUES – <i>BILAN EDITION 2022 ET ADOPTION DES PRINCIPES DE L'EDITON 2023</i>	
B.07/2022	ADOPTION DES MANIFESTATIONS DU DERNIER TRIMESTRE 2022	

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 14 FEVRIER 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.01/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 09 NOVEMBRE 2022	
B.02/2022	AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE DU MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR LA RÉALISATION ET L'EXÉCUTION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ VISANT A LA CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE ET D'UNE LÉGUMERIE INTÉGRÉE	

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 14 FEVRIER 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 14 du mois de février à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente – Rue du Quatorze Juillet à CLAIRA, sous la Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.

PRESENTS : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BLANC Sophie
- CAILLEZ Charlotte
- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

▪

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BROSSEAU Sylvie
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20220214-B_01_2022-DE
Date de télétransmission : 15/02/2022
Date de réception préfecture : 15/02/2022

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES

Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00

N° de la Délibération	
N° B.01/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 09 novembre 2021.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 09 novembre 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-25660297-20220214-B_01_2022-DE
Date de télétransmission : 15/02/2022
Date de réception préfecture : 15/02/2022

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 14 FEVRIER 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 14 du mois de février à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente – Rue du Quatorze Juillet à CLAIRA, sous la Présidence de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BLANC Sophie
- CAILLEZ Charlotte
- CAMPS Philippe
- CANAL Marie Christine
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR: MMES et MM

▪

ABSENTS EXCUSES: MMES et MM

- BROSEAU Sylvie
- HUET Stéphane
- MONIER Christiane
- MOULIN Alexandre

▪ **ROLAND MCKENZIE** Corinne

Accusé de réception
066-256600297-20220214-B_02_2022-DE
Date de télétransmission : 15/02/2022
Date de réception préfecture : 15/02/2022

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 13
Nombre de procurations : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES

Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00

N° de la Délibération	
N° B.02/2022	AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE DU MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR LA RÉALISATION ET L'EXECUTION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ VISANT À LA CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE ET D'UNE LÉGUMERIE INTÉGRÉE.

M. Le Président,

INFORME les membres du Bureau syndical que le marché visé en objet comportait deux tranches :

- Une tranche ferme pour l'étude d'opportunité
- Une tranche optionnelle pour une étude de faisabilité.

Considérant que lors de la restitution de la tranche ferme dite d'opportunité, l'intérêt de la construction d'une cuisine centrale a clairement été exprimée.

Considérant que des questionnements concernant la faisabilité financière, technique et juridique subsistent et qu'il y a donc lieu d'affermir la tranche optionnelle pour la réalisation de l'étude de faisabilité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

DECIDE l'affermissement de la tranche optionnelle pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'une cuisine centrale et d'une légumerie intégrée pour un montant de 10 750,00 € HT.

DIT que les crédits sont prévus au budget.

DIT que la présente délibération vaut ordre de service.

AUTORISE M. le Président à signer tout document utile pour l'affermissement de la tranche optionnelle et le lancement de l'étude de faisabilité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20220214-B_02_2022-DE
Date de télétransmission : 15/02/2022
Date de réception préfecture : 15/02/2022



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 10 MAI 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.03/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2022	

**SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU MARDI 10 MAI 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 10 du mois de mai à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la Mairie – 1, Rue de l'Hôtel de Ville à CASES DE PENE, sous la Présidence de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- BAYONA Jacques
- BLANC Sophie
- CAILLEZ Charlotte
- CAMPS Philippe
- GAY Catherine
- GOT Patrick
- GRANIER Michèle
- MONIER Christiane
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR: MMES et MM

- CAYROL Dominique à Marguerite VALETTE
- HUET Stéphane à Philippe CAMPS

ABSENTS EXCUSES: MMES et MM

- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de procurations : 2
Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20220510-B_03_2022-DE
Date de télétransmission : 12/05/2022
Date de réception préfecture : 12/05/2022

N° de la Délibération	
N° B.03/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2022 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 14 février 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 14 février 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE,
L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

BUREAU DU 03 OCTOBRE 2022

<u>N° DELIB.</u>	<u>OBJET</u>	<u>PAGES</u>
B.04/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MAI 2022	
B.05/2022	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	
B.06/2022	CHALLENGE LES MINI-TOQUES – <i>BILAN EDITION 2022 ET ADOPTION DES PRINCIPES DE L'EDITON 2023</i>	
B.07/2022	ADOPTION DES MANIFESTATIONS DU DERNIER TRIMESTRE 2022	

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice :	18
Nombre de délégués présents :	8
Nombre de procurations :	3
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES	
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00

N° de la Délibération	
N° B.04/2022	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 MAI 2022 DU BUREAU SYNDICAL

M. Le Président,

PROPOSE de soumettre au vote l'approbation du Procès-Verbal de la séance du Bureau syndical en date du 10 mai 2022.

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ADOpte le Procès-Verbal du Bureau syndical du 10 mai 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice :	18
Nombre de délégués présents :	8
Nombre de procurations :	3
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES	
Pour :	11
Contre :	00
Abstention :	00

N° de la Délibération	
N° B.05/2022	CATALOGUE DES ATELIERS PEDAGOGIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Mme Catherine Gay, Vice-Présidente,

RAPPELLE les objectifs fixés par les statuts du SYM Pyrénées-Méditerranée concernant la compétence « Animation pédagogique » organisée autour de 4 objectifs essentiels :

- Promouvoir la santé par l'équilibre alimentaire associé à l'activité physique,
- Promouvoir le développement du goût par la consommation de produits frais, de saison et de nos terroirs,
- Recréer du lien entre consommateurs et producteurs,
- Sensibiliser au respect de l'environnement et aux démarches « Eco responsables ».

De nouvelles animations liées notamment au renouvellement du contrat de restauration collective sont proposés pour l'année scolaire 2022/2023 conformément au catalogue transmis aux membres du bureau.

Oùï l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

APPROUVE le catalogue des ateliers pédagogiques pour l'année 2022/2023,

FIXE conformément aux fiches annexées à la présente les pourcentages et les montants de prise en charge par le syndicat,

PRECISE que les dossiers présentés par les communes, les corps enseignants ou les équipes d'animation devront être adressés au Syndicat au plus tard le 7 novembre 2022.

DIT que l'attribution sera faite en fonction de l'ordre chronologique de dépôt et sous réserve des crédits disponibles au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_05_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence** de **Monsieur Robert RAYNAUD**.

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR: MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES: MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

N° de la Délibération	
N° B.06/2022	CHALLENGE LES MINI-TOQUES : BILAN DE L'EDITION 2022 DU CHALLENGE DES MINI-TOQUES ET ADOPTION DES PRINCIPES DE L'EDITION 2023

Mme la Vice-Présidente déléguée à l'Animation pédagogique et à la Communication,

RAPPELLE que le bilan de l'édition 2022 est globalement très positif.

PROPOSE l'organisation suivante pour l'année 2023 :

Edition 2023

Les dates proposées :

- Date à fixer : Conférence de presse au Palais consulaire de la CCI et lancement du challenge
- 10 février 2023 : Retour des recettes
- 13 février 2023 : Comité de lecture au SYM P-M
- 19 avril 2023 : Finale du challenge et soirée de gala au Lycée Christian Bourquin
- 10 mai 2023 : Remise des prix dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel de l'Agglomération PMM

PROPOSE la reconduction des principes suivants :

- La finale en deux temps matin pour les CM2 et après-midi pour les CM1.
- Le maintien du prix internautes mais sous contrôle et assorti de condition restreintes rendant impossible la connexion par des applications spécifiques.

Le montant prévisionnel est de 11 400,00 €, il sera définitivement arrêté au moment du vote du budget. Il pourra être revu à la hausse notamment pour la mise en œuvre de la soirée de gala. Le bilan et le nouveau programme ont reçu l'avis favorable de la Commission Animation du 30 août 2022.

Oui l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,

ARRETE les dates d'organisation du Challenge des Mini-Toques comme suit sous réserve de l'acceptation de nos partenaires :

- Date à fixer : Conférence de presse au Palais consulaire de la CCI et lancement du challenge
- 10 février 2023 : Retour des recettes
- 13 février 2023 : Comité de lecture au SYM P-M
- 19 avril 2023 : Finale du challenge et soirée de gala au Lycée Christian Bourquin
- 10 mai 2023 : Remise des prix dans l'Amphithéâtre de l'Hôtel de l'Agglomération PMM

ADOpte les principes d'organisation comme énoncés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_06_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022

SYM PYRENEES-MEDITERRANEE
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET
LE TRANSPORT PYRÉNÉES-MEDITERRANÉE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU DU LUNDI 03 OCTOBRE 2022 A 18H00

L'an deux mille vingt-deux et le 03 du mois d'octobre à 18 heures, le Bureau du SYM Pyrénées-Méditerranée régulièrement convoqué, s'est réuni au siège, Immeuble le Castell – 23, Rue de la Sardane à PERPIGNAN, sous la **Présidence de Monsieur Robert RAYNAUD.**

PRESENTS : MMES et MM

- CAMPS Philippe
- CAYROL Dominique
- GAY Catherine
- GRANIER Michèle
- OUROS Jeanne
- RAYNAUD Robert
- SOL Frédéric
- VALETTE Marguerite

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR : MMES et MM

- BAYONA Jacques à Frédéric SOL
- CAILLEZ Charlotte à Robert RAYNAUD
- MONIER Christiane à Michèle GRANIER

ABSENTS EXCUSES : MMES et MM

- BLANC Sophie
- BROSSEAU Sylvie
- CANAL Marie Christine
- GOT Patrick
- HUET Stéphane
- MOULIN Alexandre
- ROLLAND MCKENZIE Corinne

Nombre de délégués en exercice : 18
Nombre de délégués présents : 8
Nombre de procurations : 3
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES
Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

N° de la Délibération	
N° B.07/2022	ADOPTION DES MANIFESTATIONS DU DERNIER TRIMESTRE 2022

Mme Catherine Gay, Vice-Présidente,

PROPOSE d'arrêter le planning des animations du dernier trimestre 2022 comme suit :

- 13 octobre 2022 : lors de la semaine du goût, il sera organisé le Menu des Toques Blanches.
Les Chefs retenus et volontaires sont les suivants :
 - ✓ Wesley DURAND, LE BOULOU
 - ✓ Florian VALESPI, ARGELES S/MER
 - ✓ Masachi LIJIMA, COLLIOURE
- 16 novembre 2022 : le Palais des Chefs à SAINT ESTEVE
- 23 Novembre 2022 : participation à la Fête des droits de l'enfant organisée par la ville de Perpignan, au Mas Bresson. Il sera proposé la tenue d'un stand avec animation d'un atelier pâtisserie à base de fleurs comestibles.
Le montant prévisionnel de cette nouvelle animation est établi à 200,00 € TTC.

Ces propositions ont reçu l'avis favorable de la Commission Animation du 30 août 2022.

Où l'exposé complémentaire de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré à l'unanimité

Le Bureau syndical,
DECIDE :

- D'organiser les menus des Toques Blanches durant la semaine du goût le 13 octobre 2022 avec les chefs suivants :
 - ✓ Wesley DURAND, LE BOULOU
 - ✓ Florian VALESPI, ARGELES S/MER
 - ✓ Masachi LIJIMA, COLLIOURE
- De participer au Palais des Chefs à SAINT ESTEVE
- De participer à la Fête des Droits de l'Enfant organisée par la ville de Perpignan au Mas Bresson le 23 novembre 2022.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Robert RAYNAUD

Accusé de réception en préfecture
066-256600297-20221003-B_07_2022-DE
Date de télétransmission : 04/10/2022
Date de réception préfecture : 04/10/2022